

*Plan d'études cadre
pour les filières de formation des écoles supérieures*

«économie bancaire»

Titre protégé:

**«économiste bancaire diplômée ES»
«économiste bancaire diplômé ES»**

Organe responsable:

Association suisse des banquiers (ASB), Swiss Bankers Association, case postale 4182, 4002 Bâle

Approuvé par l'OFFT le 17 novembre 2006

Etat le 24 août 2017

Table des matières

1.	Profil professionnel, diplôme, titre, positionnement.....	2
1.1	Profil professionnel.....	2
1.2	Diplôme et titre.....	2
1.3	Positionnement.....	3
1.4	Durée.....	3
2.	Objectifs et exigences.....	3
2.1	Structure.....	3
2.2	Thèmes généraux.....	4
2.3	Description des domaines de formation et champs d'action.....	5
2.4	Description des compétences d'action.....	6
2.4.1	Domaine de formation 1: Connaissances générales.....	7
2.4.2	Domaine de formation 2: Financement.....	9
2.4.3	Domaine de formation 3: Placement.....	12
2.4.4	Domaine de formation 4: Opérations bancaires.....	17
3.	Temps alloué par domaine de formation.....	19
4.	Coordination entre formation théorique et formation pratique.....	19
5.	Accès à la formation (Art. 7 Alinea 2, Art.13 OCM ES).....	20
5.1	Dispositions générales.....	20
5.2	Conditions générales.....	20
5.3	Qualifications requises.....	20
5.3.1	Qualifications et diplômes du niveau secondaire II – branche Banque.....	20
5.3.2	Qualifications et diplômes du niveau secondaire II – hors branche.....	20
5.3.3	Qualification ou diplôme du niveau tertiaire, sans pratique bancaire.....	21
5.3.4	Qualification ou diplôme du niveau tertiaire, avec pratique bancaire.....	21
5.4	Diplômes et certificats étrangers.....	21
6.	Processus de qualification (Art. 9 OCM ES).....	21
6.1	Dispositions générales.....	21
6.2	Objet, étendue, modalités des contrôles des compétences.....	22
6.2.1	Contrôles des compétences.....	22
6.2.2	Examen de diplôme.....	22
6.3	Promotion.....	22
6.4	Délivrance du diplôme.....	23
7.	Dispositions finales.....	24
7.1	Entrée en vigueur.....	24
7.2	Mises à jour.....	24
7.3	Adaptation.....	26
7.4	Adaptation du plan d'études cadre «économie bancaire» (2017).....	27
	Annexe Glossaire.....	28
	Modification du plan d'études cadre pour les filières de formation des écoles supérieures « économiste bancaire diplômée ES » « économiste bancaire diplômé ES » du 24.08.2017.....	29

L'Association suisse des banquiers en tant qu'organisation du monde du travail,

en vertu

des articles 6 et 7 de l'ordonnance du DFE du 11 mars 2005 concernant les conditions minimales de reconnaissance des filières de formation et des études postdiplômes des écoles supérieures (OCM ES;RS 412.101.61)

édicte

pour le cycle de formation économie bancaire ES au niveau de l'école supérieure

le plan d'études cadre ci-après:

1. Profil professionnel, diplôme, titre, positionnement

1.1 Profil professionnel

L'économiste bancaire diplômé(e) ES est un(e) généraliste de la banque axé(e) sur le conseil à la clientèle.¹ En tant que collaborateur/collaboratrice du *front* ou du *middle/back office*, il/elle effectue des opérations bancaires en s'appuyant sur une connaissance théorique solide étayée par la pratique (connaissances de base et connaissances des processus), ainsi que sur des compétences d'action globales.

Il/elle fournit des prestations de qualité en matière de conseil et de vente, principalement dans trois domaines: placement, financement et conseil en matière d'opérations bancaires. De bonnes connaissances en économie bancaire générale et en conseil financier global² (prévoyance, assurances, fiscalité), ainsi que des notions de base en *Investment Banking* (négoce, traitement des transactions, produits structurés, émissions, fusions et acquisitions, introductions en Bourse IPO) lui permettent d'avoir une vision globale de l'activité et des processus y relatifs, et ce au regard de l'environnement externe et interne des banques englobant gouvernance d'entreprise, compliance, durabilité et éthique économique.

La clientèle est au centre des prestations fournies par les banques. Toute l'activité d'économiste bancaire diplômé(e) ES doit reposer sur une orientation client professionnelle en matière de conseil et de vente.

Une vision globale des opérations et des processus dans diverses structures et cultures d'entreprise permet d'agir de manière systématique, ciblée et performante, en tenant compte des attentes de la clientèle et en faisant preuve d'esprit d'entreprise. Ceci contribue à une croissance durable de la banque, ainsi qu'à une rentabilité accrue. L'économiste bancaire diplômé(e) ES connaît le contexte global dans lequel s'ancrent ces processus.

Dans des domaines précis, l'économiste bancaire diplômé(e) ES acquiert une compétence de base qui lui permet de diriger une petite équipe ou un projet simple.

1.2 Diplôme et titre

L'obtention du diplôme donne le titre suivant:

allemand: dipl. Bankwirtschafter HF / dipl. Bankwirtschafterin HF

français: Economiste bancaire diplômé ES / Economiste bancaire diplômée ES

italien: Economista bancario dipl. SSS / Economista bancaria dipl. SSS

Traduction du titre en anglais: Banker, Advanced Federal Diploma of Higher Education³

¹ Modification du 24.08.2017

² Modification du 24.08.2017

³ Modification du 17.06.2016

1.3 Positionnement

La formation en économie bancaire est ouverte aux titulaires d'un certificat fédéral de capacité d'employé(e) de commerce, branche Banque. L'obtention du diplôme d'économiste bancaire diplômé(e) ES permet de poursuivre une spécialisation dans le domaine bancaire et dans l'enseignement général élargi de niveau tertiaire.⁴ Le diplôme d'économiste bancaire diplômé(e) ES constitue en outre la base de la formation continue.⁵

1.4 Durée

La formation parallèle à l'activité professionnelle dure au moins six semestres, la formation à plein temps quatre semestres.

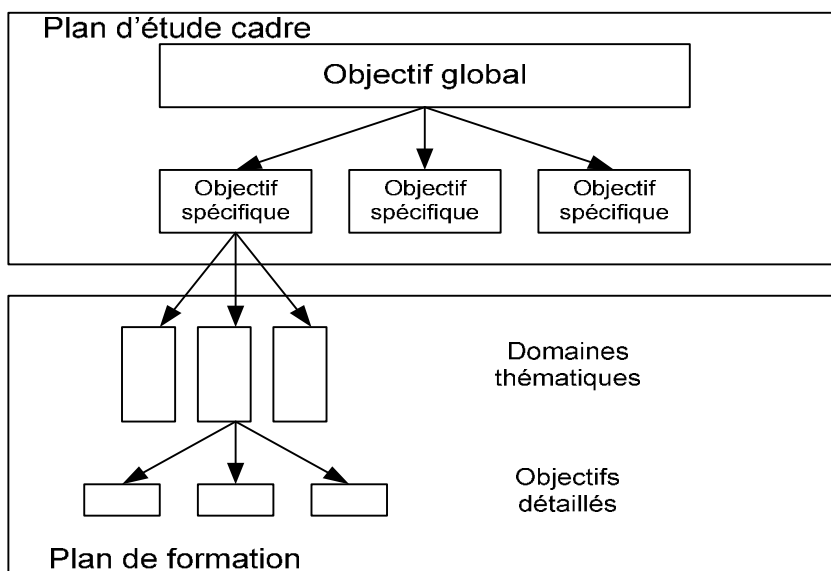
2. Objectifs et exigences

2.1 Structure

Le plan d'études cadre décrit les qualifications à posséder à l'issue du cycle de formation. Il est structuré très concrètement en objectifs globaux, auxquels correspondent des objectifs spécifiques, de sorte que les prestataires de formation peuvent construire leurs programmes autour d'objectifs globaux similaires.

S'agissant des champs d'action, le plan d'études cadre décrit des compétences d'action (professionnelles, sociales et personnelles et des compétences méthodologiques)⁶ correspondant aux exigences de la pratique et au comportement professionnel qu'il convient d'adopter dans ce cadre. Les compétences d'action comprennent des objectifs globaux et des objectifs spécifiques.

Modèle des objectifs



L'objectif global présente des aspects essentiels auxquels les étudiant(e)s sont confronté(e)s dans la pratique. Il s'agit là de formuler les exigences majeures qui s'imposent aux professionnel(le)s, et ce au regard des princi-

⁴ Modification du 24.08.2017

⁵ Modification du 24.08.2017

⁶ Modification du 24.08.2017

pales activités qu'ils/elles exercent à l'issue de la formation et des éventuelles difficultés qu'ils/elles ont à gérer. L'objectif global comprend a) la description de la situation et/ou b) la norme et/ou c) l'affirmation des connaissances ainsi que, dans tous les cas, d) la conséquence pour la formation.

Les objectifs spécifiques sont la traduction d'un objectif global en comportements dont les apprenant(e)s doivent faire preuve dans des situations données. Ils décrivent le comportement adéquat d'un(e) professionnel(le) de la banque dans les situations pratiques indiquées. Les dispositions se manifestent dans l'attitude, l'intérêt, la motivation et le type de réaction que l'on est en droit d'attendre d'un(e) professionnel(le) de la banque dans une situation donnée.

Le programme à élaborer par les prestataires de formation comprend des domaines thématiques d'une part, des objectifs détaillés d'autre part. Les objectifs détaillés découlent directement et obligatoirement des objectifs spécifiques indiqués.

2.2 Thèmes généraux⁷

Les thèmes suivants doivent être pris en compte dans tous les domaines de formation.⁸

Egalité des sexes

Les principes généraux visant à assurer l'égalité des sexes doivent être respectés dans toutes les mesures de formation. Ceci vaut notamment pour le langage et les illustrations des cours, les supports pédagogiques et les documents faisant partie des processus de qualification.

Durabilité⁹

Pour la société, la durabilité¹⁰ revêt une importance cruciale. L'économiste bancaire diplômé(e) ES a la volonté et la capacité d'effectuer les opérations bancaires et de prendre ses décisions dans la perspective d'une relation de clientèle durable.¹¹

Compétence interculturelle

Une communication adaptée à la situation (identifier et surmonter les différences), mais aussi l'empathie et la tolérance, comptent parmi les exigences majeures qui s'imposent à tout(e) collaborateur/collaboratrice d'une banque. L'économiste bancaire diplômé(e) ES est conscient(e) de l'importance de la compétence interculturelle.¹²

Technologies des médias, de l'information et de la communication (y compris numérique)¹³

Les évolutions technologiques transforment le monde bancaire de plus en plus profondément et rapidement. L'économiste bancaire diplômé(e) ES est conscient(e) des multiples implications qui en résultent et les intègre dans ses activités en fonction de la situation. La formation aux technologies employées s'effectue dans le cadre de la pratique.

Sensibilité aux risques¹⁴

Les banques, à différents niveaux, sont exposées à des risques considérables susceptibles de causer d'énormes dommages. L'économiste bancaire diplômé(e) ES fait preuve en toute situation d'une forte sensibilité aux risques.

⁷ Modification du 24.08.2017

⁸ Modification du 24.08.2017

⁹ Modification du 24.08.2017

¹⁰ Modification du 24.08.2017

¹¹ Modification du 24.08.2017

¹² Modification du 24.08.2017

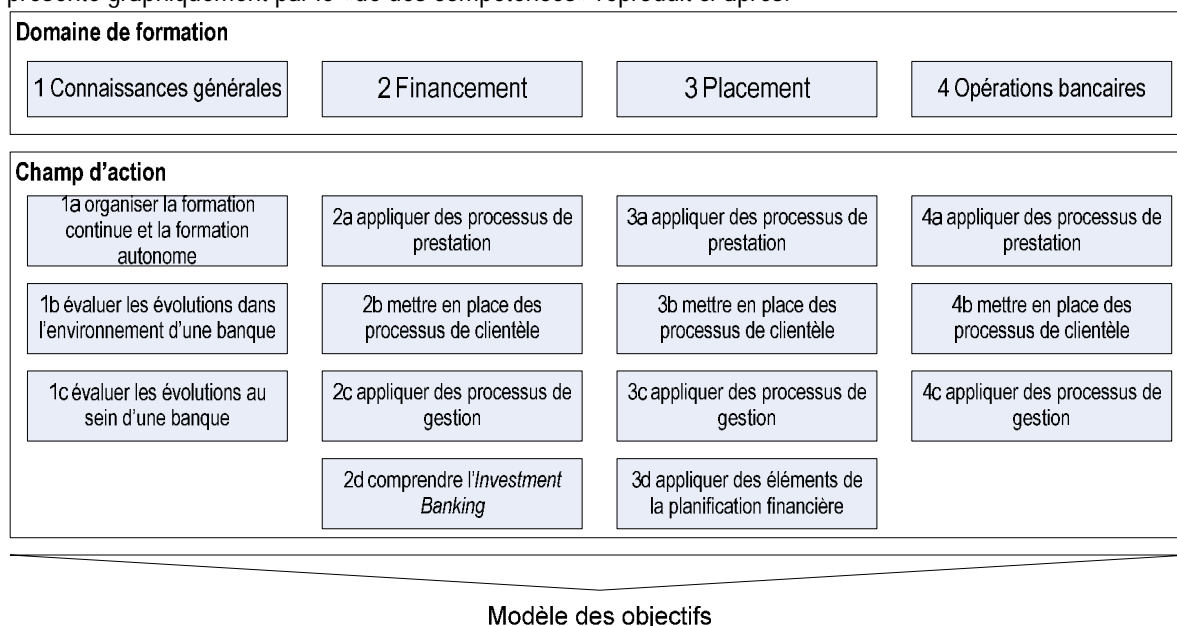
¹³ Modification du 24.08.2017

¹⁴ Modification du 24.08.2017

2.3 Description des domaines de formation et champs d'action

Chaque opération bancaire est le résultat d'une combinaison simple ou complexe de champs d'action plus ou moins structurés, les domaines d'activité spécifiques concernés jouant un rôle variable.

Les économistes bancaires diplômé(e)s ES acquièrent les compétences d'action requises pour chaque champ d'action défini, ainsi que pour leurs combinaisons. Les champs d'action sont regroupés en domaines de formation. Ces derniers correspondent à des domaines d'activité bancaire fondamentaux et spécifiques: Financement, Placement, Opérations bancaires. Chaque domaine de formation est défini globalement comme un processus complet combinant trois champs d'action: processus de clientèle, processus de prestation et processus de gestion. Le domaine de formation «Connaissances générales» regroupe d'une part les champs d'action dont les compétences constituent la base pour effectuer des opérations bancaires, d'autre part, l'acquisition de qualifications de base en matière de gestion de la formation continue est indispensable. Ce concept de formation est représenté graphiquement par le «dé des compétences» reproduit ci-après:



Le cycle de formation comprend les domaines de formation suivants, composés des champs d'action correspondants:

Domaine de formation 1: Connaissances générales

Le développement personnel et professionnel de chacun(e) suppose la capacité et la volonté de se former en continu. Il s'agit notamment d'inciter les candidat(e)s à s'approprier et à appliquer les techniques de l'apprentissage autonome.

Ce domaine de formation a pour objet l'analyse et l'évaluation de l'environnement d'une banque, mais aussi la participation à l'élaboration et à la mise en œuvre d'une stratégie d'affaires appropriée. Dans ce cadre, il s'agit de tenir compte des différents groupes d'intérêts de la banque (*stakeholders*) et de désamorcer d'éventuels conflits d'intérêts par une gouvernance d'entreprise transparente ainsi qu'une compliance basée sur une éthique économique et entrepreneuriale.

Font partie des compétences de base, dans ce domaine, la connaissance du système macroéconomique et des aspects microéconomiques et juridiques pertinents.¹⁵

Champ d'action 1a: organiser la formation continue et la formation autonome

¹⁵ Modification du 24.08.2017

Champ d'action 1b: évaluer les évolutions dans l'environnement d'une banque
Champ d'action 1c: évaluer les évolutions au sein d'une banque

Domaine de formation 2: Financement

Le processus de crédit dans son ensemble est au centre du domaine de formation Financement. L'objectif est d'assurer un suivi durable, global et rentable de la clientèle. L'approche globale vise à améliorer la gestion professionnelle des risques. En matière de crédit, une gestion responsable suppose esprit d'entreprise et équilibre entre risque et rendement. Connaître les formes complexes et diverses que peuvent prendre le financement d'entreprise et les marchés structurés des capitaux en fait partie.

Champ d'action 2a: appliquer des processus de prestation
Champ d'action 2b: mettre en place des processus de clientèle
Champ d'action 2c: appliquer des processus de gestion
Champ d'action 2d: comprendre l'*Investment Banking*

Domaine de formation 3: Placement

Le domaine de formation Placement porte principalement sur le processus de conseil en placement et sur le processus de placement dans son ensemble. En outre, l'orientation client joue un rôle essentiel. La connaissance approfondie des produits, la coordination des instruments de placement, l'analyse des marchés, ainsi que des connaissances de base en matière d'acquisition et de développement de clientèle sont très importantes. Dans ce domaine aussi et selon la stratégie de la banque, un collaborateur / une collaboratrice doit agir de manière performante et axée sur le rendement, en faisant preuve d'esprit d'entreprise.

Champ d'action 3a: appliquer des processus de prestation
Champ d'action 3b: mettre en place des processus de clientèle
Champ d'action 3c: appliquer des processus de gestion
Champ d'action 3d: appliquer des éléments du conseil financier global¹⁶

Domaine de formation 4: Opérations bancaires

Les besoins de la clientèle en matière de trafic des paiements, d'opérations sur titres et de gestion de trésorerie sont au cœur de ce domaine de formation. Les Opérations bancaires visent à réaliser un volume d'affaires aussi élevé que possible en un minimum de temps, mais avec une qualité optimale. La capacité d'optimiser en permanence les processus est indispensable. Un savoir-faire technique et de direction, ainsi que la collaboration à des projets, sont nécessaires pour mettre en place des processus de gestion.

Champ d'action 4a: appliquer des processus de prestation
Champ d'action 4b: mettre en place des processus de clientèle
Champ d'action 4c: appliquer des processus de gestion

Pour chaque champ d'action, les compétences clés sont spécifiées.

2.4 Description des compétences d'action

Pour tous les champs d'action, le plan d'études cadre décrit des compétences d'action correspondant aux exigences de la pratique et au comportement professionnel qu'il convient d'adopter dans ce cadre.

¹⁶ Modification du 24.08.2017

2.4.1 Domaine de formation 1: Connaissances générales

Champ d'action 1a: organiser la formation continue et la formation autonome

Objectifs globaux

La complexité des marchés financiers et la diversité des activités bancaires imposent aux collaborateurs et collaboratrices bancaires de savoir procéder à des analyses nuancées et d'agir dans le cadre de leurs compétences avec l'autonomie appropriée. Les marchés bancaires et financiers sont en mutation rapide, ce qui entraîne des taux d'innovation élevés au niveau des produits, ainsi que des exigences croissantes de la part de la clientèle. Aussi accorde-t-on, dans le domaine bancaire, une grande importance au développement personnel et professionnel continu.

Le quotidien bancaire est marqué par l'urgence et ne laisse pas toujours au développement personnel et professionnel toute la place souhaitée. C'est pourquoi l'économiste bancaire diplômé(e) ES est incité(e) à planifier sa formation continue de manière active et autonome, en veillant à ce qu'elle soit compatible avec son travail quotidien.

L'apprentissage autonome est une condition indispensable pour répondre activement aux exigences du quotidien bancaire, qui sont en mutation constante. L'initiative individuelle joue donc un rôle important en matière de formation.

Objectifs spécifiques

L'économiste bancaire diplômé(e) ES est en mesure de planifier ses objectifs de développement, d'initier des processus d'apprentissage et de les évaluer.

L'économiste bancaire diplômé(e) ES manifeste de l'intérêt pour les nouvelles stratégies d'apprentissage; il/elle est en mesure de s'approprier des stratégies d'apprentissage adéquates et de les appliquer de manière performante et efficace.

L'économiste bancaire diplômé(e) ES est conscient(e) que l'apprentissage est un processus social relevant de la dynamique de groupe.

Champ d'action 1b: évaluer les évolutions dans l'environnement d'une banque

Objectifs globaux

Que les banques interviennent sur des marchés régionaux ou internationaux, elles sont souvent soumises à une forte pression de la part de leurs concurrents. S'y ajoute la pression du public: clients et médias considèrent souvent les banques d'un regard critique. Lorsqu'une banque dispose d'un solide ancrage régional, son activité est considérée comme une activité politique, qui influe sur la prospérité du bassin économique local. Par ailleurs, les banques sont contrôlées et évaluées par des autorités de surveillance et par des analystes professionnels. Selon leur forme juridique et la structure de leur actionariat, les attentes sont différentes quant aux objectifs commerciaux à poursuivre et aux bénéfices à réaliser.

Les dispositifs juridiques étant de plus en plus contraignants et les risques de réputation (et donc de perte de clientèle) allant croissant, les banques doivent gérer leurs affaires selon les principes de la gouvernance d'entreprise et les règles de compliance en vigueur. Les banques suisses sont ainsi tenues d'instaurer des services de compliance internes qui, tout comme les organes de révision internes, doivent intervenir de manière très indépendante. Dans certains pays, les infractions des banques aux prescriptions légales peuvent entraîner de fortes amendes et de strictes mesures administratives de la part des autorités de surveillance; dans certains cas, les collaborateurs encourent même une responsabilité personnelle.

La grande sensibilité des autorités de surveillance et du public exige des banques une politique commerciale appropriée, qui tienne compte non seulement des restrictions juridiques mais aussi, et au-delà, des attentes de la clientèle et des actionnaires en matière d'éthique. En raison des incidences financières d'une perte de réputation et/ou de mesures imposées en vertu du droit de la surveillance, la composante éthique n'est pas seulement un acte volontaire mais, en cas de dommage, un réel facteur de rendement. En coordination avec la stratégie, il convient de promouvoir une culture éthique au sein de la banque et d'axer l'organisation (structure, processus, etc.) sur cet aspect.

Pour pouvoir intervenir de manière appropriée dans son établissement, l'économiste bancaire diplômé(e) ES doit procéder à des analyses critiques du contexte, intégrer ces analyses dans les stratégies d'entreprise et appliquer judicieusement la politique commerciale qui en découle englobant la gouvernance d'entreprise et les règles de compliance.

Objectifs spécifiques

L'économiste bancaire diplômé(e) ES connaît dans ses grands traits l'environnement social, politique, juridique, économique, technologique et écologique des banques; il/elle est en mesure de l'analyser et de porter une appréciation critique.

L'économiste bancaire diplômé(e) ES est en mesure de mener une réflexion de fond et discursive sur la gouvernance d'entreprise et la compliance, et d'en tenir compte lors de ses actions.

L'économiste bancaire diplômé(e) ES est conscient(e) que les évolutions sociales, politiques, juridiques, économiques, technologiques et écologiques exercent une influence considérable sur la structure, la culture et la stratégie des banques.

L'économiste bancaire diplômé(e) ES est en mesure d'analyser, présenter et évaluer les évolutions sectorielles et les tendances sur divers marchés.

Pour évaluer les opérations bancaires et porter une appréciation, l'économiste bancaire diplômé(e) ES tient toujours compte des critères de la politique commerciale de l'établissement concerné par rapport aux normes sociales, notamment la gouvernance d'entreprise et la compliance.

Champ d'action 1c: évaluer les évolutions au sein d'une banque

Objectifs globaux

Les groupes d'intérêts d'une banque ont des exigences différentes selon qu'il s'agit de clients, d'actionnaires, de collaborateurs avec ou sans fonction d'encadrement, ou encore de personnes chargées de la surveillance. Ces exigences sont multiples, parfois contradictoires. L'économiste bancaire diplômé(e) ES doit savoir gérer cette complexité, s'en accommoder et agir efficacement dans ce contexte. En cas de conflit, établir le bon ordre de priorités revêt une importance stratégique pour l'entreprise.

L'action au sein d'une banque est régie par les exigences de la gouvernance d'entreprise et de l'éthique. L'économiste bancaire diplômé(e) ES est guidé(e) par les structures institutionnelles et par la stratégie d'entreprise. A cet égard, il est important de tenir compte des interactions entre les différents systèmes. Celles-ci doivent sans cesse être remises en question dans le cadre de mesures d'amélioration de la qualité et remaniées ou développées à l'aide des méthodes appropriées (par ex. développement des équipes ou gestion du changement).

Pour cette raison, dans le cadre de la formation, l'analyse d'une opération doit prendre en compte les diverses exigences des partenaires.

Objectifs spécifiques

L'économiste bancaire diplômé(e) ES garde toujours à l'esprit l'importance de la gouvernance d'entreprise.

L'économiste bancaire diplômé(e) ES comprend que des groupes d'intérêts différents ont des attentes et des besoins différents. Il/elle comprend notamment:

- l'écart entre intérêts du client et objectifs de politique commerciale,
- l'écart entre intérêts des collaborateurs et objectifs commerciaux des banques,
- l'écart entre intérêts de l'Etat et du public et intérêts des banques,
- la perception des banques dans le public, ainsi que l'intérêt de formes appropriées d'information du public et de communication d'entreprise,
- les exigences et la position des actionnaires.

Dès lors que l'économiste bancaire diplômé(e) ES se penche sur les structures organisationnelles, il/elle comprend le mode d'organisation de l'entreprise au regard de la stratégie, de la structure organisationnelle et de la structure d'entreprise.¹⁷

L'économiste bancaire diplômé(e) ES est en mesure de mener une réflexion de fond et discursive sur les règles de compliance, et d'en tenir compte lors de ses actions.

L'économiste bancaire diplômé(e) ES est conscient(e) que l'amélioration de la qualité est un facteur important de compétitivité pour l'établissement où il/elle travaille. En font partie non seulement les processus de gestion de la qualité, mais aussi les processus de direction, de formation, de développement des collaborateurs, de développement des équipes, de créativité, de gestion des conflits, d'innovation et de gestion du changement.

L'économiste bancaire diplômé(e) ES sait justifier les réglementations spécifiquement bancaires et les présenter clairement.

2.4.2 Domaine de formation 2: Financement

Champ d'action 2a: appliquer des processus de prestation

Objectifs globaux

Une décision de crédit adaptée au risque¹⁸ repose sur une analyse globale. L'élaboration de cette décision¹⁹ se fait sur la base d'une appréciation équilibrée des aspects qualitatifs et quantitatifs.²⁰ Afin de répondre à la pression concurrentielle et aux exigences des clients, il convient d'organiser ce processus efficacement, en tenant compte des facteurs d'influence des marchés et des aspects macro et microéconomiques. L'octroi de crédit étant toujours lié à des risques multiples, l'économiste bancaire diplômé(e) ES est conscient(e) du caractère obligatoire des règles applicables.

Les décisions de crédit étant toujours prises en fonction du risque de défaillance d'une part, et du potentiel de rendement d'autre part, l'évaluation de la situation du marché et des risques y afférents constitue une tâche essentielle pour l'économiste bancaire diplômé(e) ES. Ce dernier / cette dernière sait comment on mesure, surveille et gère le risque de défaillance au niveau des affaires individuelles comme au niveau du portefeuille.²¹ Il/elle détermine les taux en fonction du marché et des risques. En matière de financement, les pertes sont souvent imputables au fait que les risques ont été négligés. Dans de nombreux cas, le risque de défaillance n'est pas assez rigoureusement pris en compte dans les taux. Pour ces raisons, la formation aborde en détail les sujets suivants:

¹⁷ Pour mémoire: coquille dans la version allemande

¹⁸ Modification du 24.08.2017

¹⁹ Modification du 24.08.2017

²⁰ Modification du 24.08.2017

²¹ Modification du 24.08.2017

évaluation globale du financement, prise en compte de la réglementation et des aspects de politique du crédit,²² gestion du risque et des taux et Asset and Liability Management.

Objectifs spécifiques

L'économiste bancaire diplômé(e) ES est conscient(e) de l'importance d'une analyse globale lorsqu'il s'agit d'évaluer une demande de crédit, au niveau des affaires individuelles comme au niveau du portefeuille.²³

La décision de crédit repose sur une analyse complète et rationnelle; elle est conforme aux prescriptions de la politique de crédit et de la réglementation.

L'économiste bancaire diplômé(e) ES est en mesure de mener à bien le processus de crédit dans le délai imparti par le marché et les clients.

L'économiste bancaire diplômé(e) ES évalue les financements sous de multiples angles économiques, analyse la situation et s'efforce en permanence de proposer une solution optimale conciliant les besoins du client, les exigences macro et microéconomiques et la pression concurrentielle.

Pour toute décision de crédit, l'économiste bancaire diplômé(e) ES veille à ce que le rapport rendement / risque soit équilibré, ce qui se reflète au niveau des taux.²⁴

L'économiste bancaire diplômé(e) ES est conscient(e) des risques en matière de crédit, ainsi que des effets d'une gestion rigoureuse de ces risques.^{25 26}

Champ d'action 2b: mettre en place des processus de clientèle

Objectifs globaux

L'économiste bancaire diplômé(e) ES mène un entretien-conseil systématique et axé sur les besoins, qui s'appuie sur une analyse approfondie de la situation du client, ainsi que sur des exigences spécifiques au segment. Le suivi clientèle actif, ainsi que la gestion de portefeuilles de clients, font partie de ses tâches majeures en matière de *Customer Relationship Management*. Les réactions des clients sont appréhendées comme une opportunité de vente et font dès lors l'objet d'un traitement systématique. Une distinction claire est faite entre nouvelles acquisitions et mesures de développement de la clientèle.

S'agissant du conseil en matière de crédit, l'empathie à l'égard des clients, de leurs besoins particuliers et de leurs spécificités culturelles est essentielle. Les clients sont considérés comme des partenaires.

Une orientation client affirmée, l'exploitation active des opportunités de ventes croisées, ainsi qu'une application systématique des stratégies de contact client sont des éléments essentiels d'un conseil à la clientèle performant.

Dans le cadre du processus de conseil, l'économiste bancaire diplômé(e) ES concilie intérêts de la clientèle et objectifs de la politique d'entreprise. Le but est de répondre à ces différentes exigences et de proposer une solution performante pour les deux parties.

Le cycle de formation met donc particulièrement l'accent sur l'orientation client, ainsi que sur le processus de conseil et les intérêts contradictoires qui lui sont inhérents.

Objectifs spécifiques

²² Modification du 24.08.2017

²³ Modification du 24.08.2017

²⁴ Modification du 24.08.2017

²⁵ Modification du 24.08.2017

²⁶ Modification du 24.08.2017

L'économiste bancaire diplômé(e) ES s'efforce de faire preuve d'une orientation client exemplaire. Il/elle est conscient(e) de son rôle de représentant(e) de l'entreprise dans son ensemble.

L'économiste bancaire diplômé(e) ES respecte en permanence les principes du *Customer Relationship Management* et gère les portefeuilles des clients selon une approche globale et axée sur les besoins.

Dès lors qu'un client lui soumet une demande, l'économiste bancaire diplômé(e) ES propose des solutions de financement personnalisées, élaborées sur la base d'une analyse approfondie des besoins du client. A cet effet, il/elle aborde avec empathie ses attentes et ses spécificités culturelles. Il/elle identifie les opportunités de vente et les exploite activement.

L'économiste bancaire diplômé(e) ES veille à entretenir de manière proactive les contacts avec les clients et développe en permanence des stratégies de contact adaptées au segment concerné.

L'économiste bancaire diplômé(e) ES est conscient(e) qu'il lui faut concilier besoins du client et objectifs de la politique d'entreprise. A cet égard, il/elle fait preuve de loyauté dans la prise en compte des besoins individuels du client d'une part et des objectifs de la politique d'entreprise d'autre part.

Champ d'action 2c: appliquer des processus de gestion

Objectifs globaux

Dans le cadre du processus de financement, l'économiste bancaire diplômé(e) ES apporte son soutien aux mesures stratégiques de l'encadrement. Les décisions de crédit doivent concilier risque de défaillance et potentiel de rendement. En tant que conseiller/conseillère en matière de crédit avec fonctions de direction, l'économiste bancaire diplômé(e) ES se distingue par sa capacité de décision et son esprit d'entreprise dans la réflexion comme dans l'action.

Une fonction d'encadrement essentielle consiste à gérer les clients suivis par l'équipe, en tenant compte de l'orientation stratégique de la banque. L'économiste bancaire diplômé(e) ES planifie des activités de vente au niveau de l'équipe, les met en œuvre, en évalue les résultats et applique des mesures correctives. Il/elle utilise au mieux les capacités et compétences de ses collaborateurs/collaboratrices pour répondre aux exigences fixées à lui/elle-même et à son équipe.

L'économiste bancaire diplômé(e) ES avec fonctions de direction définit avec ses collaborateurs/collaboratrices des objectifs individuels et collectifs, les communique, contrôle les résultats et intègre ses collaborateurs/collaboratrices dans le processus de prestation. En tant que cadre, il/elle communique toujours avec clarté et respect, mène régulièrement des entretiens avec ses collaborateurs/collaboratrices et organise des réunions d'équipe de manière efficace et performante.

L'économiste bancaire diplômé(e) ES avec fonctions de direction veille à ce que l'exécution des tâches au sein de l'équipe soit conforme aux exigences de l'encadrement. Pour cette raison, la formation aborde en détail les sujets suivants: direction et coaching de collaborateurs/collaboratrices, communication au sein de l'équipe, gestion des réunions et entretiens, esprit d'entreprise dans la réflexion et dans l'action.

Objectifs spécifiques

L'économiste bancaire diplômé(e) ES se comporte toujours loyalement à l'égard de ses supérieur(e)s hiérarchiques et collaborateurs/collaboratrices, assimile les prescriptions stratégiques et participe de manière engagée à leur mise en œuvre.

L'économiste bancaire diplômé(e) ES est prêt(e) à s'engager dans des projets, qu'il s'agisse d'y participer ou de les diriger. Il/elle en a la volonté et les capacités.

Dans son rôle de supérieur(e) hiérarchique, l'économiste bancaire diplômé(e) ES est conscient(e) de sa responsabilité et est attaché(e) à fournir toujours, avec son équipe, les meilleures prestations possibles.

L'économiste bancaire diplômé(e) ES remet sans cesse en question son style de direction, réfléchit sur le comportement à adopter et organise une communication claire et respectueuse (feedback, réunions, etc.) au sein de l'équipe.

L'économiste bancaire diplômé(e) ES avec fonctions de direction donne l'exemple.

En tant que cadre, l'économiste bancaire diplômé(e) ES fixe des objectifs quantitatifs et qualitatifs pour lui/elle-même et pour son équipe, évalue et contrôle ces objectifs sur plusieurs années et identifie les tendances et les opportunités du marché.

L'économiste bancaire diplômé(e) ES est conscient(e) des risques inhérents aux opérations de crédit. Il/elle veille à ce que lui/elle-même et ses collaborateurs/collaboratrices suivent des formations, y inclus des formations continues.

Champ d'action 2d: comprendre l'*Investment Banking*

Objectifs globaux

L'économiste bancaire diplômé(e) ES possède des connaissances de base en matière d'*Investment Banking* en général, et en matière de *Corporate Finance* et d'opérations et produits du marché des capitaux en particulier. Par ailleurs, il/elle acquiert les bases requises pour la bonne exécution d'opérations éventuelles (connaissance approfondie des processus, collecte d'informations, analyses globales et conseil à la clientèle).

L'économiste bancaire diplômé(e) ES élabore des solutions axées sur le client, au regard d'une évaluation et d'une appréciation équilibrées des aspects qualitatifs et quantitatifs des divers éléments des opérations concernées. Il/elle identifie systématiquement les risques potentiels des opérations sur la base de l'analyse détaillée, des prescriptions et du contexte réglementaire.

Objectifs spécifiques

L'économiste bancaire diplômé(e) ES est conscient(e) de la complexité et de l'importance d'une vision globale lorsqu'il s'agit d'évaluer et d'apprécier les éléments des principaux types d'opérations.

L'économiste bancaire diplômé(e) ES connaît les principaux produits et processus y relatifs, ainsi que tous les instruments financiers et outils de gestion du risque auxquels on recourt pour évaluer et apprécier des produits.

L'économiste bancaire diplômé(e) ES sait comment fonctionne le *Corporate Finance*; il/elle connaît l'offre de produits ainsi que les profils de clientèle concernés.

Lorsqu'il s'agit d'évaluer et d'apprécier des opérations, l'économiste bancaire diplômé(e) ES identifie, évalue et apprécie les risques et les points faibles à l'aide d'instruments appropriés. Il/elle est conscient(e) de la complexité du contexte réglementaire.

2.4.3 Domaine de formation 3: Placement

Champ d'action 3a: appliquer des processus de prestation

Objectifs globaux

L'économiste bancaire diplômé(e) ES analyse et évalue la situation globale du client en prenant en compte sa propension au risque et sa capacité de risque. Il/elle élabore au regard des besoins actuels du client, mais aussi

d'une anticipation de ses besoins futurs, une proposition de placement personnalisée et axée sur la performance; il/elle la présente au client de manière claire.

L'évaluation nuancée de la situation des marchés ainsi que des risques y afférents compte parmi les tâches majeures de l'économiste bancaire diplômé(e) ES. A cet effet, il/elle doit avoir une connaissance approfondie de tous les instruments de placement. Il/elle prend en compte à la fois les facteurs économiques susceptibles d'exercer une influence, les évolutions des marchés et leurs incidences sur le portefeuille du client. Il/elle connaît les notions clés de l'*Asset Management* et les applique dans ses décisions de placement. L'économiste bancaire diplômé(e) ES sait comment les instruments de placement interagissent au sein d'un portefeuille en fonction des évolutions du marché; il/elle en connaît les avantages et les risques. Ces exigences supposent des connaissances de base en mathématiques financières.

L'économiste bancaire diplômé(e) ES assure une gestion continue des dépôts des clients: à cet effet, il/elle révisé régulièrement le profil du client et la propension au risque du portefeuille, il/elle mesure les performances et procède au reporting y afférent. Proposer une solution optimale pour le client suppose que l'économiste bancaire diplômé(e) ES tienne à jour ses connaissances des produits et, sur la base de ses recherches, prenne en partenariat avec le client des mesures d'optimisation de la gestion du portefeuille.

Le cycle de formation met donc l'accent sur les stratégies de placement et approches de conseil globales, en tenant compte du profil de risque du client, des évolutions des marchés, des instruments de placements correspondants ainsi que des avantages et des risques de ces derniers.

Objectifs spécifiques

L'économiste bancaire diplômé(e) ES est conscient(e) de l'extrême importance d'une approche globale pour analyser les besoins actuels et futurs des clients, ainsi que pour élaborer et prendre les décisions de placement. A cet égard, il/elle prend en compte les questions fiscales, de prévoyance, de régime matrimonial et de droit successoral.

L'économiste bancaire diplômé(e) ES manifeste son orientation client par une préoccupation fondamentale: trouver une solution optimale pour le client.

L'économiste bancaire diplômé(e) ES a la responsabilité de prendre en compte l'évolution du client, les changements correspondants au niveau de son profil d'investisseur, ainsi que l'adéquation entre la stratégie retenue et le dépôt de titres.

L'économiste bancaire diplômé(e) ES dispose de connaissances de base sur les marchés, les évolutions économiques, les facteurs macro et microéconomiques et leur incidence sur les instruments de placement.

Les avantages et les risques des instruments de placement revêtent une importance primordiale pour l'économiste bancaire diplômé(e) ES, qui s'y intéresse de près.

L'économiste bancaire diplômé(e) ES veille à tenir parfaitement à jour ses connaissances des produits.

La gestion continue du dépôt du client est pour lui/elle une évidence.

Champ d'action 3b: mettre en place des processus de clientèle

Objectifs globaux

L'économiste bancaire diplômé(e) ES mène un entretien-conseil systématique et axé sur les besoins, qui s'appuie sur une analyse approfondie de la situation du client ainsi que, le cas échéant, sur des exigences spécifiques au segment. Le suivi clientèle actif, ainsi que la gestion de portefeuilles de clients, font partie de ses tâches majeures en matière de *Customer Relationship Management*. Les réactions des clients sont appréhen-

dées de manière positive et utilisées comme autant d'opportunités pour approfondir la relation. S'agissant des bases de travail et des méthodes, une distinction claire est faite selon qu'il s'agit de nouvelles acquisitions ou de mesures de développement de la clientèle. L'économiste bancaire diplômé(e) ES est conscient(e) de sa responsabilité et applique les prescriptions réglementaires, comme la compliance et la politique de placement, dans le cadre du processus de conseil.

L'empathie à l'égard des clients, de leurs besoins particuliers et de leurs spécificités culturelles compte parmi les exigences clés qui s'imposent à l'économiste bancaire diplômé(e) ES. Le client est considéré comme un partenaire, la solution optimale pour lui repose sur un entretien-conseil systématique qui fournit des informations fondamentales sur ses besoins.

L'orientation client (interne et externe) est une exigence forte qui s'impose à l'économiste bancaire diplômé(e) ES, les opportunités de ventes croisées doivent être exploitées et les stratégies de contact client systématiquement appliquées. L'établissement d'une relation de confiance entre client et conseiller/conseillère est un facteur de réussite fondamentale en matière de conseil en placement.

Le cycle de formation attache donc une importance particulière au sujet suivant: une relation durable²⁷ avec le client, basée sur la confiance, selon une approche de conseil axée sur les besoins et en tenant compte des prescriptions réglementaires.²⁸

Objectifs spécifiques

L'économiste bancaire diplômé(e) ES fait preuve d'une orientation client exemplaire et est considéré(e) comme le représentant / la représentante de l'entreprise dans son ensemble.

L'économiste bancaire diplômé(e) ES sait qu'il convient d'adopter des comportements et des méthodes différentes selon qu'il s'agit d'acquisition de clientèle ou de mesures de développement de la clientèle existante.

L'économiste bancaire diplômé(e) ES est conscient(e) du fait qu'une approche systématiquement axée sur les besoins du client constitue la base de toute relation approfondie et durable. L'orientation client interne et externe doit être une attitude intrinsèque à tout(e) économiste bancaire diplômé(e) ES.

Au regard d'une analyse complète des besoins du client, l'économiste bancaire diplômé(e) ES lui propose des solutions de placement personnalisées et exploite activement les opportunités de vente.

L'économiste bancaire diplômé(e) ES entretient les contacts avec les clients existants et nouveaux de manière proactive; il/elle développe des stratégies de contact spécifiques au segment, en tenant compte de la stratégie d'affaires de la banque qui l'emploie.

L'économiste bancaire diplômé(e) ES connaît les différents principes de responsabilité potentiels liés au conseil financier et agit en conséquence.

L'économiste bancaire diplômé(e) ES sait qu'il lui faut concilier les intérêts du client, les objectifs de la politique d'entreprise et ses propres objectifs; il/elle tient compte des différents groupes d'intérêts.

Champ d'action 3c: appliquer des processus de gestion

Objectifs globaux

L'économiste bancaire diplômé(e) ES, lorsqu'il/elle assume des fonctions de direction au sein de petits groupes, est responsable du respect du processus de placement et des prescriptions stratégiques dans l'équipe. Les décisions de placement doivent être prises en conciliant rendement, sécurité et liquidité.

²⁷ Modification du 24.08.2017

²⁸ Modification du 24.08.2017

L'économiste bancaire diplômé(e) ES se distingue par sa capacité de décision et son esprit d'entreprise dans la réflexion comme dans l'action.

L'économiste bancaire diplômé(e) ES analyse le risque et le rendement de divers placements et portefeuilles et les évalue globalement.

Une fonction d'encadrement essentielle consiste à gérer les clients suivis par l'équipe, en tenant compte de l'orientation stratégique de la banque. L'économiste bancaire diplômé(e) ES planifie des activités de vente au niveau de l'équipe, les met en œuvre, en évalue les résultats et applique des mesures correctives.

Il/elle utilise au mieux les capacités et compétences de ses collaborateurs/collaboratrices pour répondre aux exigences fixées à lui/elle-même et à son équipe. En tant que cadre, il/elle communique toujours avec clarté et respect, mène régulièrement des entretiens avec ses collaborateurs/collaboratrices et organise des réunions d'équipe de manière efficace et performante.

L'économiste bancaire diplômé(e) ES avec fonctions de direction veille à ce que l'exécution des tâches au sein de l'équipe soit conforme aux exigences de l'encadrement. Pour cette raison, la formation aborde en détail les sujets suivants: direction et coaching de collaborateurs/collaboratrices, communication au sein de l'équipe, gestion des réunions et entretiens, esprit d'entreprise dans la réflexion et dans l'action.

Objectifs spécifiques

L'économiste bancaire diplômé(e) ES se comporte toujours loyalement à l'égard de ses supérieur(e)s hiérarchiques et collaborateurs/collaboratrices, assimile les prescriptions stratégiques et participe de manière engagée à leur mise en œuvre.

L'économiste bancaire diplômé(e) ES est prêt(e) à s'engager dans des projets, qu'il s'agisse d'y participer ou de les diriger. Il/elle en a la volonté et les capacités.

L'économiste bancaire diplômé(e) ES est conscient(e) des tâches de coaching qui font partie de ses fonctions de direction.

L'économiste bancaire diplômé(e) ES est conscient(e) des risques inhérents aux opérations de placement. Il/elle veille à ce que lui/elle-même et ses collaborateurs/collaboratrices suivent des formations, y inclus des formations continues.

Dans son rôle de cadre, l'économiste bancaire diplômé(e) ES assume sa responsabilité et est attaché(e) à fournir toujours, avec son équipe, les meilleures prestations possibles.

L'économiste bancaire diplômé(e) ES remet sans cesse en question son style de direction, réfléchit sur le comportement à adopter et organise une communication claire et respectueuse (feedback, réunions, etc.) au sein de l'équipe.

L'économiste bancaire diplômé(e) ES avec fonctions de direction donne l'exemple; il/elle fait preuve d'une attitude respectueuse et positive dans ses relations avec les divers groupes d'intérêts.

En tant que cadre, l'économiste bancaire diplômé(e) ES fixe des objectifs quantitatifs et qualitatifs pour lui/elle-même et pour son équipe, évalue et contrôle ces objectifs sur plusieurs années et identifie les tendances et les opportunités du marché.

Champ d'action 3d: appliquer des éléments du conseil financier global²⁹

²⁹ Modification du 24.08.2017

Objectifs globaux

L'économiste bancaire diplômé(e) ES analyse et évalue la situation globale du client du point de vue de la situation et des objectifs financiers de ce dernier, de la garantie des revenus, de la constitution du patrimoine et de la retraite. Il/elle tient compte de la situation fiscale et économique du client, ainsi que de ses besoins et objectifs personnels au vu de sa situation privée et professionnelle. Il/elle élabore une solution financière globale³⁰ et personnalisée³¹ proposant diverses méthodes et variantes et présentée de manière claire et compréhensible.

L'approche globale sur plusieurs années, qui tient compte de la situation financière actuelle et future du client, impose des exigences élevées à l'économiste bancaire diplômé(e) ES. Les évolutions sociales et légales en matière familiale et de prévoyance vieillesse exigent de savoir appréhender des situations complexes, ainsi que leurs éventuels risques et conséquences, et d'être à même de prendre des mesures adéquates. Une proposition de solution optimale suppose des connaissances sur les principaux instruments de planification financière, ainsi que sur les produits de placement, de financement, de prévoyance et de couverture. Il s'agit d'apprécier, de sélectionner, d'évaluer et d'utiliser dans le cadre de la solution financière globale élaborée³² les multiples offres du marché. L'économiste bancaire diplômé(e) ES est réputé(e) être un(e) professionnel(le) compétent(e) en matière de droit matrimonial, successoral et fiscal.

Le client souhaite de plus en plus une solution financière globale³³ proposant diverses variantes, élaborée en fonction de sa situation personnelle et professionnelle. Instrument dynamique, le conseil financier global³⁴ exige des réévaluations régulières de cette situation. En prenant en compte l'ensemble des paramètres, l'économiste bancaire diplômé(e) ES doit identifier et intégrer dans la solution financière globale³⁵ d'éventuels changements dans les besoins du client.

Aussi le cycle de formation met-il l'accent sur deux aspects: d'une part, l'approche globale des besoins et objectifs financiers du client dans différentes situations et phases de sa vie; d'autre part, la présentation claire des solutions possibles dans une solution financière globale³⁶ et personnalisée, élaborée au regard du groupe cible.

Objectifs spécifiques

L'économiste bancaire diplômé(e) ES est conscient(e) de l'extrême importance d'une approche globale pour analyser les besoins du client en fonction de sa situation et de ses objectifs financiers, professionnels et personnels.

Dès lors qu'il/elle sélectionne pour le client des produits de placement, de prévoyance et de couverture, il/elle prend sa décision dans l'optique de proposer la meilleure solution possible pour le client.

Dans le cadre de l'élaboration commune de la solution financière globale³⁷, l'économiste bancaire diplômé(e) ES se considère comme un(e) conseiller/conseillère partenaire et crée avec le client une relation durable³⁸ basée sur la confiance.

L'économiste bancaire diplômé(e) ES est conscient(e) des effets et conséquences potentiels de sa proposition et sait qu'en matière de conseil financier,³⁹ il/elle doit adopter une démarche rigoureuse.

Il/elle connaît les fondements juridiques pertinents en matière de responsabilité du conseiller financier.

³⁰ Modification du 24.08.2017

³¹ Modification du 24.08.2017

³² Modification du 24.08.2017

³³ Modification du 24.08.2017

³⁴ Modification du 24.08.2017

³⁵ Modification du 24.08.2017

³⁶ Modification du 24.08.2017

³⁷ Modification du 24.08.2017

³⁸ Modification du 24.08.2017

³⁹ Modification du 24.08.2017

L'économiste bancaire diplômé(e) ES s'attache à élaborer et présenter des solutions globales. Ce faisant, il/elle prend en compte les questions de droit matrimonial et successoral ainsi que les aspects fiscaux.

2.4.4 Domaine de formation 4: Opérations bancaires

Champ d'action 4a: appliquer des processus de prestation

Objectifs globaux

Les services *Operations* d'une banque ont la responsabilité d'assurer, pour toutes les opérations leur incombant, un règlement qui soit performant en termes de délais, de coûts et de qualité. Les besoins du client sont au centre de ce domaine, qui se subdivise en trois sous-domaines: trafic des paiements, opérations sur titres et opérations de crédit,⁴⁰ opérations de gestion de trésorerie. Selon la structure organisationnelle des établissements financiers, des activités connexes comme par exemple l'archivage et la gestion de données et documents, ou encore des tâches de comptabilité et d'organisation, sont subordonnées au domaine Opérations bancaires.

Dans le cadre de leurs activités, les collaborateurs/collaboratrices des Opérations bancaires sont confronté(e)s à une exigence majeure: traiter un volume d'opérations aussi élevé que possible dans un temps donné, en assurant une qualité optimale et en maîtrisant les coûts. Par ailleurs, les aspects tenant à la sécurité, la compliance et la maîtrise des risques opérationnels sont particulièrement importants.

Afin de répondre à cette exigence de qualité selon des principes économiques, il convient d'assurer dans les domaines relevant des Opérations bancaires une optimisation constante des processus, par exemple par l'automatisation et la rationalisation.

A cet égard, les collaborateurs/collaboratrices des Opérations bancaires doivent développer dans leurs domaines respectifs des capacités appropriées en matière d'organisation de processus.

Pour cette raison, le domaine de formation Opérations bancaires doit mettre l'accent sur deux aspects: les compétences de création de processus, de gestion de la qualité, d'évaluation du contexte en termes d'économie d'entreprise et de conditions-cadres réglementaires d'une part, la mise en place de technologies modernes d'autre part.

Objectifs spécifiques

L'économiste bancaire diplômé(e) ES s'efforce de traiter un volume élevé d'opérations selon des critères de qualité optimaux (sécurité, compliance, maîtrise des risques), de manière performante et en temps voulu.

L'économiste bancaire diplômé(e) ES est conscient(e) du fait qu'un aménagement actif et optimal de processus contribue de manière décisive à la réussite de son domaine d'activité et de la banque en général; il/elle en tient compte dans son travail quotidien.

L'économiste bancaire diplômé(e) ES intègre le respect des fondements et prescriptions juridiques dans ses processus de travail.

L'économiste bancaire diplômé(e) ES contrôle en permanence les processus en termes de rentabilité et de qualité, ainsi qu'au regard des risques et de la compliance. Il/elle met en œuvre les modifications requises.

Champ d'action 4b: mettre en place des processus de clientèle

Objectifs globaux

⁴⁰ Modification du 24.08.2017

Les collaborateurs/collaboratrices des Opérations bancaires doivent s'adapter rapidement aux nouveaux produits et être en mesure de les gérer conformément aux critères économiques et dans l'intérêt du client. Ils/elles ont pour clients aussi bien des personnes extérieures que d'autres services internes à la banque. Dans tous les cas, la satisfaction client est un paramètre important. En cas de réclamations, les collaborateurs/collaboratrices des Opérations bancaires doivent être en mesure de proposer rapidement une solution professionnelle au problème.

Les Opérations bancaires s'inscrivant dans un contexte en mutation rapide, les collaborateurs/collaboratrices doivent faire preuve d'une grande flexibilité; ils/elles doivent avoir la volonté et la capacité d'identifier et mettre en œuvre les optimisations potentielles, ainsi que de s'adapter à des situations nouvelles.

En développant des méthodologies, les collaborateurs/collaboratrices des Opérations bancaires doivent être en mesure d'adapter et d'appliquer leurs expériences aux problèmes et situations qui surgissent par la suite, afin de fournir un service client aussi performant que possible.

Dans le cadre de la formation, on acquiert donc les bases nécessaires pour développer des méthodologies performantes en matière de service client et de gestion des produits, et pour les échanger avec les autres participants.

Objectifs spécifiques

L'économiste bancaire diplômé(e) ES se considère comme un important prestataire de services pour les clients internes et externes. Il/elle contribue de manière déterminante à assurer la satisfaction client.

L'économiste bancaire diplômé(e) ES gère les réclamations de manière active et conformément aux règles de *Best Practice*.

L'économiste bancaire diplômé(e) ES contrôle les résultats en examinant les sources d'erreur, la convivialité de la relation client, les paramètres économiques et les prescriptions légales. Il/elle met en œuvre des mesures d'amélioration permanente.

Champ d'action 4c: appliquer des processus de gestion

Objectifs globaux

Les collaborateurs/collaboratrices des Opérations bancaires avec fonctions techniques ou de direction doivent contribuer de multiples manières aux processus de gestion. Les exigences à leur égard sont particulièrement élevées en matière de reporting, de mise en œuvre de nouvelles technologies, de participation à des projets et de conception de projets, ainsi qu'en matière de direction du personnel dans des domaines de forte activité.

Dans un domaine en mutation rapide, soumis à la pression de la rentabilité et en proie à un développement sectoriel fulgurant, ces exigences représentent un défi de taille.

Là où technologie et gestion des hommes se rencontrent, il est très important de concilier ces deux aspects et d'accorder à chacun l'attention qu'il mérite.

Le cycle de formation porte donc à la fois sur les exigences et les tendances en matière de technologie, de compliance, de reporting, de maîtrise des risques opérationnels, etc., et sur les principes fondamentaux de gestion du personnel.

Objectifs spécifiques

L'économiste bancaire diplômé(e) ES se comporte toujours loyalement à l'égard de ses supérieur(e)s hiérarchiques et collaborateurs/collaboratrices, assimile les prescriptions stratégiques et participe de manière engagée à leur mise en œuvre.

L'économiste bancaire diplômé(e) ES contribue activement à l'élaboration de processus de pilotage et de reporting; il/elle participe au développement et à l'application de paramètres et outils pertinents.

L'économiste bancaire diplômé(e) ES remet sans cesse en question son style de direction, réfléchit sur le comportement à adopter et crée une culture du feedback constructive dans ses relations avec ses collaborateurs/collaboratrices.

L'économiste bancaire diplômé(e) ES est prêt(e) à s'engager dans des projets, qu'il s'agisse d'y participer ou de les diriger. Il/elle en a la volonté et les capacités.
41

3. Temps alloué par domaine de formation

Le tableau ci-après présente la répartition des heures de formation par domaine pour les filières d'études en cours d'emploi avec CFC dans le domaine correspondant:

Domaine de formation	Temps alloué (en %) ⁴²
Connaissances générales	env. ⁴³ 20
Financement, y compris <i>Investment Banking</i>	env. 30
Placement, y compris planification financière	env. 30
Opérations bancaires	env. 10
Travail de diplôme	10
Total	100

Le cycle de formation suit une approche intégrée. Les thèmes sont abordés en lien les uns avec les autres et se complètent mutuellement. ⁴⁴

Les heures de formation se répartissent entre heures présentielles, heures d'apprentissage avec accompagnement, heures d'apprentissage sans accompagnement et contrôles des compétences (y compris heures de préparation et de participation aux examens) ⁴⁵, étant entendu que le mix méthodologique doit être axé autant que possible sur la pratique. ⁴⁶

L'activité professionnelle est prise en compte avec 720 heures de formation.

4. Coordination entre formation théorique et formation pratique

L'orientation pratique est un aspect central de la présente formation. Celle-ci s'effectue donc de préférence parallèlement à l'activité professionnelle. ⁴⁷

La formation théorique se base sur un concept d'apprentissage et d'enseignement électroniques (*blended learning*), intégrant auto-apprentissage et heures présentielles:

- Les sujets sont étudiés sur la base de supports pédagogiques permettant l'apprentissage personnel.
- Le rôle important réservé à l'apprentissage personnel vise à faciliter aux économistes bancaires diplômé(e)s ES une ⁴⁸ intégration optimale dans le contexte d'une «organisation apprenante».

⁴¹ Modification du 24.08.2017

⁴² Modification du 24.08.2017

⁴³ Modification du 24.08.2017

⁴⁴ Modification du 24.08.2017

⁴⁵ Modification du 24.08.2017

⁴⁶ Modification du 24.08.2017

⁴⁷ Modification du 24.08.2017

⁴⁸ Pour mémoire: coquille dans la version allemande et italienne

- Les heures présentielles permettent d’approfondir les sujets, de discuter, de faire des simulations et applications. Le passage à la pratique est accompagné par les enseignant(e)s.⁴⁹
- L’apprentissage théorique et l’apprentissage pratique sont coordonnés à l’aide d’exercices.⁵⁰

Les prestataires de formation qui proposent le modèle à plein temps doivent, de manière appropriée, tenir compte de ces paramètres.

5. Accès à la formation (Art. 7 Alinea 2, Art.13 OCM ES)

5.1 Dispositions générales

Les dispositions d’admission ci-après doivent être reproduites dans le règlement des études⁵² par le prestataire de formation, signées par les services responsables, et rendues accessibles. Le règlement contient en outre des indications relatives au traitement des recours contre des décisions d’admission⁵³ conformément aux points 5.2 et 5.3.⁵⁴

5.2 Conditions générales

Seules sont admises au cycle de formation en économie bancaire ES les personnes en mesure de prouver, lors de leur inscription, qu’elles ont exercé une activité professionnelle d’au moins 50 pour cent dans un établissement de services financiers pendant la durée des études (OCM ES art. 4, al. 2) (attestation fournie par l’employeur).

5.3 Qualifications requises

5.3.1 Qualifications et diplômes du niveau secondaire II – branche Banque

L’admission sans examen⁵⁵ exige un diplôme du niveau secondaire II spécifique à la branche:

- Certificat fédéral de capacité d’employé(e) de commerce, branche Banque, profil E,
- Certificat fédéral de capacité d’employé(e) de commerce, branche Banque, profil M (maturité professionnelle commerciale),
- Diplôme et/ou certificat⁵⁶ sanctionnant la formation bancaire et financière de l’ASB pour diplômé(e)s d’une école secondaire BEM, formation bancaire initiale pour porteurs de maturité.

5.3.2 Qualifications et diplômes du niveau secondaire II – hors branche

Pour un candidat présentant un diplôme du niveau secondaire II hors branche, l’admission sans examen⁵⁷ exige une pratique professionnelle d’au moins 12 mois dans un établissement bancaire ou financier ainsi qu’une constatation des qualifications en matière de connaissances bancaires de base (certificat CYP pour le cycle de formation «Connaissances bancaires de base» (Banking & Finance Essentials BFE) ou qualifications équivalentes).

- Certificat fédéral de capacité d’employé(e) de commerce, autre branche, profil E,
- Certificat fédéral de capacité d’employé(e) de commerce, autre branche, profil M (maturité professionnelle commerciale),

⁴⁹ Modification du 24.08.2017

⁵⁰ Modification du 24.08.2017

⁵¹ Modification du 24.08.2017

⁵² Modification du 24.08.2017

⁵³ Modification du 24.08.2017

⁵⁴ Modification du 24.08.2017

⁵⁵ Modification du 24.08.2017

⁵⁶ Modification du 24.08.2017

⁵⁷ Modification du 24.08.2017

- Maturité gymnasiale, maturité spécialisée,⁵⁸ diplôme d'une école de culture générale reconnue par la Confédération.⁵⁹

5.3.3 Qualification ou diplôme du niveau tertiaire, sans pratique bancaire

Les candidats présentant un des brevets fédéraux de l'organe responsable BAP⁶⁰ suivants du niveau tertiaire se voient valider sur demande les qualifications correspondantes.⁶¹

- Brevet fédéral de spécialiste en économie bancaire (BAP),
- Brevet fédéral de conseiller financier / conseillère financière (BAP),
- Brevet fédéral Opérations bancaires (Banking Operations) (BAP).

5.3.4 Qualification ou diplôme du niveau tertiaire, avec pratique bancaire

Les candidats titulaires d'un diplôme d'une école supérieure reconnue par la Confédération⁶² et apportant la preuve d'une activité professionnelle d'au moins 24 mois dans un établissement bancaire ou financier se voient valider sur demande les qualifications correspondantes.⁶³

⁶⁴

⁶⁵ Les diplômé(e)s titulaires d'un certificat d'université et apportant la preuve d'une activité professionnelle d'au moins 12 mois dans un établissement bancaire ou financier peuvent se voir valider sur demande les qualifications correspondantes.⁶⁶ Cette décision tient compte⁶⁷ tant du diplôme de fin d'études supérieures que de la théorie et de la pratique acquises ou manquantes dans le domaine Banking and Finance (diplôme d'une haute école spécialisée avec dominante en économie, diplôme ESCEA, bachelor délivré par une université / haute école spécialisée avec dominante en économie, master délivré par une université / haute école spécialisée, licence universitaire, diplôme EPF, reconnaissance d'études supérieures partielles).

5.4 Diplômes et certificats étrangers

Le SEFRI⁶⁸ règle la reconnaissance des diplômes et des certificats étrangers (LFPr art. 68, OFPr art. 69f).

6. Processus de qualification (Art. 9 OCM ES)

6.1 Dispositions générales

Le processus de qualification doit permettre de déterminer si les objectifs particuliers consignés dans le plan d'études cadre sont atteints.

Les dispositions ci-après concernant la procédure de qualification (fondées sur l'art. 9 OCM ES) et la promotion (fondées sur l'art 8 OCM ES) doivent être reproduites dans un règlement des études⁶⁹ par le prestataire de formation en concertation avec l'organe responsable⁷⁰, signées par les services responsables, et accessibles. Le règlement des études⁷¹ doit en outre contenir des indications relatives au traitement des recours.

⁵⁸ Modification du 24.08.2017

⁵⁹ Modification du 24.08.2017

⁶⁰ Organe suisse responsable pour les examens professionnels et supérieurs de banque, d'assurance et de planification financière (jusqu'à fin 2009)

⁶¹ Modification du 24.08.2017

⁶² Modification du 24.08.2017

⁶³ Modification du 24.08.2017

⁶⁴ Modification du 24.08.2017

⁶⁵ Modification du 24.08.2017

⁶⁶ Modification du 24.08.2017

⁶⁷ Modification du 24.08.2017

⁶⁸ Modification du 24.08.2017

⁶⁹ Modification du 24.08.2017

⁷⁰ Modification du 24.08.2017

⁷¹ Modification du 24.08.2017

6.2 Objet, étendue, modalités des contrôles des compétences⁷²

⁷³

⁷⁴

⁷⁵

L'évaluation des prestations d'apprentissage vise à permettre de décerner aux participant(e)s un certificat attestant les compétences techniques, méthodologiques, sociales et d'action requises. Tous les domaines de formation sont à contrôler.

Les contrôles des compétences reflètent l'orientation pratique et l'approche intégrée.

6.2.1 Contrôles des compétences⁷⁶

Pendant leurs années d'études, les étudiant(e)s sont soumis(es) à divers contrôles des compétences.

Ces contrôles des compétences peuvent prendre les formes suivantes:

- examen écrit
- examen oral et/ou présentation
- exercices d'auto-apprentissage (exercice d'application, résumé, concept)
- questions de contrôle des connaissances (contrôle des connaissances à remettre par écrit)
- Case Study, travail de projet ou Business Case
- exercice de transfert
- travail de diplôme (travail pratique et examen de diplôme oral)

Le calendrier des contrôles des prestations et des compétences est établi en fonction de la structure du cycle de formation.

Les contrôles des compétences sont sanctionnés par des notes.

Les prestataires de formation qui proposent le modèle à plein temps doivent tenir compte de ces paramètres de manière appropriée.

6.2.2 Examen de diplôme

L'examen de diplôme vise à démontrer que les objectifs de formation sont atteints; les compétences acquises se reflètent dans un travail approfondi.

L'examen de diplôme comprend une partie écrite et une partie orale.⁷⁷

⁷⁸

⁷⁹

6.3 Promotion⁸⁰

Deux promotions sont organisées au cours du cycle de formation. La première a un caractère sélectif et doit intervenir à un stade précoce du cycle. La deuxième détermine l'accès à l'examen de diplôme.

⁷² Modification du 24.08.2017

⁷³ Modification du 24.08.2017

⁷⁴ Modification du 24.08.2017

⁷⁵ Modification du 24.08.2017

⁷⁶ Modification du 24.08.2017

⁷⁷ Modification du 24.08.2017

⁷⁸ Modification du 24.08.2017

⁷⁹ Modification du 24.08.2017

⁸⁰ Modification du 24.08.2017

6.4 Délivrance du diplôme⁸¹

Le diplôme est décerné dès lors que l'étudiant(e) a rempli les conditions de promotion, a réussi tous les contrôles des compétences requis et a eu un taux de présence aux cours de 80% au moins.

⁸²

⁸¹ Modification du 24.08.2017

⁸² Modification du 24.08.2017

7. Dispositions finales

7.1 Entrée en vigueur

Le présent plan d'études cadre entre en vigueur avec l'approbation du SEFRI.⁸³

7.2 Mises à jour

Le présent plan d'études cadre doit être révisé régulièrement et adapté en fonction des besoins du secteur bancaire ainsi que des évolutions des méthodes didactiques. Cette tâche incombe à l'OrTra «Association suisse des banquiers».

⁸³ Modification du 24.08.2017

Bâle, 02.11.2006

ASSOCIATION SUISSE DES BANQUIERS

Urs Ph. Roth

Matthias Wirth

Délégué du Conseil d'administration Responsable Formation

Ce plan d'études cadre est approuvé.

Berne,

OFFICE FÉDÉRAL DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE LA TECHNOLOGIE

La Directrice

Dr. Ursula Renold

7.3 Adaptation

Adaptation du 17.06.2016 établie par l'Association suisse des banquiers.

Bâle, 17.06.2016

ASSOCIATION SUISSE DES BANQUIERS

Claude-Alain Margelisch
CEO

Matthias Wirth
Responsable Formation

L'adaptation du plan d'études cadre est approuvée.

Berne, 03.06.2016

Secrétariat d'Etat à la formation,
à la recherche et à l'innovation SEFRI

Rémy Hübschi
Chef de la division Formation professionnelle supérieure

7.4 Adaptation du plan d'études cadre «économie bancaire» (2017)⁸⁴

L'adaptation du plan d'études cadre du 02.11.2006 pour les filières de formation des écoles supérieures «économie bancaire» entre en vigueur dès son approbation par le Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation SEFRI.

Approbation le 24.08. 2017

Pour l'organe responsable:

Association suisse des banquiers (ASB)

Claude-Alain Margelisch
CEO

Matthias Wirth
Responsable Formation

L'adaptation du plan d'études cadre est approuvée.

Berne,

Secrétariat d'Etat à la formation,
à la recherche et à l'innovation SEFRI

Rémy Hübschi
Chef de la division Formation professionnelle supérieure

⁸⁴ Modification du 24.08.2017

Annexe Glossaire

Domaine de formation	Chacun des quatre domaines de formation, Généralités, Financement, Placement, Opérations, comporte des champs d'action déterminés dans lesquels les personnes en formation doivent acquérir les compétences nécessaires au niveau pratique.
Enseignement présentiel	Cours donnés en classe par un ou plusieurs membres du corps enseignant.
Examen de diplôme	Il se compose d'un travail pratique et écrit et d'un examen oral. ⁸⁵
Champ d'action	Ensemble des opérations inhérentes aux transactions bancaires. En font notamment partie les processus de gestion, les processus de clientèle, les processus de prestation.
86	
Heure de formation	Les heures de formation comprennent les heures présentiels, le temps moyen consacré à l'étude personnelle, les travaux individuels ou de groupe, le contrôle des connaissances et les procédures de qualification, ainsi que la mise en pratique des connaissances acquises. Elles servent de base pour le calcul de prestations de formation dans des systèmes de formation internationaux.
Objectif particulier	Il décrit un objectif général en termes de comportements devant être adoptés par les personnes en formation dans des situations déterminées.
Objectif de formation	Il décrit, pour chaque champ d'action, les processus de travail sous la forme d'objectifs généraux et le comportement visé sous la forme d'objectifs particuliers. Les objectifs généraux et les objectifs particuliers servent de base pour établir le plan de formation incluant les objectifs évaluateurs.
Objectif général	Il décrit les aspects principaux auxquels les personnes en formation sont confrontées dans la pratique, de même que les exigences prioritaires à leur endroit et les difficultés éventuelles qu'elles doivent surmonter.
OCM ES	Ordonnance du DFE concernant les conditions minimales de reconnaissance des filières de formation et des études postdiplômes des écoles supérieures du 11 mars 2005 (Etat le 1 ^{er} novembre 2010)
Plan de formation	Il décrit les domaines thématiques et les objectifs évaluateurs y relatifs. Il est établi par le prestataire de formation concerné.
Prestations d'apprentissage	Terme générique correspondant aux prestations à fournir, par exemple les contrôles des connaissances, les travaux pratiques, les travaux dans le cadre (sous la forme) de projets, etc.
Procédure de qualification	Procédure («examen») permettant de constater si une personne possède les compétences définies dans un plan de formation ou un autre règlement.

⁸⁵ Modification du 24.08.2017

⁸⁶ Modification du 24.08.2017

**Modification du plan d'études cadre
pour les filières de formation des écoles supérieures
« économiste bancaire diplômée ES »
« économiste bancaire diplômé ES »
du 24.08.2017**

Note de bas de page	Concerne
1	Précision/ajout: « <i>axé(e) sur le conseil à la clientèle</i> »
2	Suppression de: « <i>planification financière</i> » Remplacé par la notion de « <i>conseil financier global</i> » Un(e) économiste bancaire diplômé(e) ES n'élabore pas de plans financiers. Dans le cadre d'entretiens avec les clients, il/elle aborde toutes les questions relatives à la planification financière (fourniture d'une prestation globale de conseil financier), le plan financier est élaboré par quelqu'un d'autre.
3	Note existante (modification du 17.06.2016)
4	Suppression de: « <i>que ce soit par des cours ou des études postdiplômes</i> »
5	Suppression du graphique « <i>Bildungslandschaft Bank</i> » <p align="center">Ce graphique illustre la stratégie de l'ASB alors en vigueur en matière de formation continue dans le domaine Banque et finance et n'a pas sa place dans le plan d'études cadre.</p>
6	Ajout: « <i>et des compétences méthodologiques</i> »
7	Modification: déplacement Le point « <i>Thèmes généraux</i> » est désormais inséré ici et supprimé à la page 19 du plan d'études cadre (voir aussi note 41).
8	Ajout: « <i>Les thèmes suivants doivent être pris en compte dans tous les domaines de</i>

	<p><i>formation.»</i></p> <p>L'ajout de cette précision s'explique par le fait que les thèmes cités au point 2.2 sont des thèmes transversaux.</p>
9	<p>Modification: suppression de: <i>«Utilisation durable des ressources»</i> Remplacé par: <i>«Durabilité»</i></p> <p>Dans la mesure où la durabilité ne se limite pas à l'utilisation durable des ressources écologiques, mais intègre aussi l'exercice d'activités globalement durables, on a préféré la notion générale de «durabilité».</p>
10	<p>Modification: suppression de: <i>«Pour la société, l'utilisation durable des ressources revêt une importance cruciale.»</i> Remplacé par: <i>«Pour la société, la durabilité revêt une importance cruciale.»</i></p>
11	<p>Modification: suppression de: <i>«en tenant compte des exigences de développement durable»</i> Remplacé par: <i>«dans la perspective d'une relation de clientèle durable»</i></p>
12	<p>Modification: suppression de: <i>«Dans toutes les mesures de formation, l'acquisition d'une compétence interculturelle est prioritaire.»</i> Remplacé par: <i>«L'économiste bancaire diplômé(e) ES est conscient(e) de l'importance de la compétence interculturelle.»</i></p>
13	<p>Ajout: nouveau thème: <i>«Technologies des médias, de l'information et de la communication»</i> <i>«Les évolutions technologiques transforment le monde bancaire de plus en plus profondément et rapidement. L'économiste bancaire diplômé(e) ES est sensibilisé(e) aux multiples implications qui en résultent. La formation aux technologies employées s'effectue dans le cadre de la pratique.»</i></p> <p>Nouveau thème en relation avec la transition numérique</p>
14	<p>Ajout: nouveau thème: <i>«Sensibilité aux risques»</i> <i>«Les banques, à différents niveaux, sont exposées à des risques considérables susceptibles de causer d'énormes dommages. L'économiste bancaire diplômé(e) ES fait preuve en toute situation d'une forte sensibilité aux risques.»</i></p> <p>Nouveau thème en relation avec la compliance</p>
15	<p>Suppression de: <i>«ainsi que des réflexions et des procédures discursives au sujet des possibilités de gouvernance d'entreprise et de compliance basées sur une éthique économique et entrepreneuriale»</i></p> <p>Suppression ici car cette partie de phrase constitue une répétition par rapport au paragraphe précédent.</p>
16	<p>Suppression de: <i>«de la planification financière»</i> Remplacé par: <i>«du conseil financier global»</i></p> <p>Voir l'explication à la note 2</p>
17	Pour mémoire: coquille dans la version allemande
18	Suppression de: <i>«tout comme l'offre correspondante»</i>
19	<p>Modification: suppression de: <i>«du profil de la situation»</i> Remplacé par: <i>«de cette décision»</i></p>
20	Suppression de: <i>«de la demande de crédit»</i>
21	<p>Modification: suppression de: <i>«contribuer à la gestion des risques ainsi qu'à l'Asset and Liability Management»</i> Remplacé par: <i>«comment on mesure, surveille et gère le risque de défaillance au niveau des affaires individuelles comme au niveau du portefeuille.»</i></p>

	L'ALM concernant les banques en général et pas seulement le domaine de formation Financement, il convient de ne pas le mentionner explicitement ici.
22	Modification: suppression de: « <i>application de la réglementation</i> » Remplacé par: « <i>prise en compte de la réglementation et des aspects de politique du crédit</i> »
23	Ajout: « <i>au niveau des affaires individuelles comme au niveau du portefeuille</i> »
24	Suppression de: « <i>Les risques sont systématiquement intégrés dans les taux.</i> »
25	Modification: suppression de: « <i>d'un Asset Management et d'un Liability Management rigoureux</i> » Remplacé par: « <i>d'une gestion rigoureuse de ces risques</i> »
26	Suppression de: « <i>il/elle contribue activement à la mise en place de ces instruments de gestion</i> »
27	Modification: suppression de: « <i>partenariale</i> » Remplacé par: « <i>durable</i> »
28	Ajout: « <i>et en tenant compte des prescriptions réglementaires</i> »
29	Modification: suppression de: « <i>de la planification financière</i> » Remplacé par: « <i>du conseil financier global</i> »
30	Ajout: « <i>une solution financière globale et personnalisée</i> »
31	Suppression de: « <i>un plan financier personnalisé</i> »
32	Modification: suppression de: « <i>du plan financier</i> » Remplacé par: « <i>de la solution financière globale élaborée</i> »
33	Modification: suppression de: « <i>un plan financier axé sur les solutions et</i> » Remplacé par: « <i>une solution financière globale</i> »
34	Modification: suppression de: « <i>la planification financière</i> » Remplacé par: « <i>le conseil financier global</i> »
35	Modification: suppression de: « <i>le plan financier</i> » Remplacé par: « <i>la solution financière globale</i> »
36	Modification: suppression de: « <i>un plan financier</i> » Remplacé par: « <i>une solution financière globale et</i> »
37	Modification: suppression de: « <i>du plan financier</i> » Remplacé par: « <i>de la solution financière globale</i> »
38	Ajout: « <i>durable</i> »
39	Modification: suppression de: « <i>planification financière</i> » Remplacé par: « <i>conseil financier</i> »
40	Ajout: « <i>opérations de crédit</i> »
41	Modification, déplacement: le point « <i>Thèmes généraux</i> » a été déplacé vers le début du plan d'études cadres, dont il constitue désormais le point 2.2 (voir aussi note 8).
42	Suppression de la colonne « <i>Heures de formation</i> » 576 864 864 288 <u>288</u> 2880 Suppression de la colonne indiquant le nombre d'heures de formation car il est impossible de fournir des données exactes.
43	Ajout: « <i>env.</i> » S'agissant du temps alloué (en %), nous ajoutons « <i>env.</i> » afin de pouvoir effectuer des changements dans la branche sans avoir à modifier le plan d'études cadre.
44	Ajout: « <i>Le cycle de formation suit une approche intégrée. Les thèmes sont abordés en lien les uns avec les autres et se complètent mutuellement.</i> »
45	Modification: suppression de: « <i>pour l'essentiel en heures d'apprentissage personnel</i> »

	avec accompagnement d'un(e) enseignant(e) (e-tutoring) et heures présentielles.» Remplacé par: «entre heures présentielles, heures d'apprentissage avec accompagnement, heures d'apprentissage sans accompagnement et contrôles des compétences (y compris heures de préparation et de participation aux examens)»
46	Modification, suppression de: «La proportion entre apprentissage personnel accompagné et heures présentielles est généralement de 2 pour 1 (deux heures d'auto-apprentissage pour une heure présentielle).» Remplacé par: «étant entendu que le mix méthodologique doit être axé autant que possible sur la pratique.»
47	Suppression de: «Elle accorde par ailleurs une importance particulière à la coordination entre formation théorique et formation pratique au moyen d'une grille de compétences.»
48	Pour mémoire: coquille dans la version allemande et italienne
49	Suppression de: «et évalué dans le cadre du processus de qualification»
50	Ajout: «L'apprentissage théorique et l'apprentissage pratique sont coordonnés à l'aide d'exercices.»
51	Suppression de: «La coordination entre apprentissage personnel et heures présentielles se fait au moyen d'une grille de compétences: <ul style="list-style-type: none"> – Cette grille de compétences contient les diverses compétences d'action et permet de réfléchir sur le processus d'apprentissage. – Les compétences relatives à un domaine pratique particulier sont évaluées à l'aide d'autoévaluations ou d'évaluations de tiers dans le cadre du travail quotidien. – Le travail sur la grille de compétences représente une partie des prestations d'apprentissage (voir point 7). Outre les aspects théoriques, le processus d'apprentissage comprend des mises en pratique: <ul style="list-style-type: none"> – Ces mises en pratique se font dans le cadre des prestations d'apprentissage à fournir dans le processus de qualification (mémoires, travaux de projet, concepts, réflexion personnelle, etc.). – L'apprentissage théorique et l'apprentissage pratique sont coordonnés à l'aide d'exercices spécifiques. – Ces exercices sont distribués dans le cadre des cours. – La responsabilité de fournir les prestations d'apprentissage incombe aux étudiant(e)s»
52	Modification: suppression de: «dans un règlement d'admission» Remplacé par: «dans le règlement des études»
53	Suppression de: «en relation avec les qualifications»
54	Modification: suppression de: «selon les paragraphes 6.2 et 6.3» Remplacé par: «conformément aux points 5.2 et 5.3»
55	Suppression de: «au premier semestre»
56	Ajout: «et/ou certificat»
57	Suppression de: «au premier semestre»
58	Déplacement de «maturité spécialisée» dans l'ordre des diplômes cités: «Maturité gymnasiale, maturité spécialisée, diplôme d'une école de culture générale reconnue par la Confédération, maturité spécialisée »
59	Suppression de: «commerciale»
60	Précision quant à l'abréviation «BAP» (note préexistante)
61	Modification: suppression de: «sont admis sans examen au 3 ^e semestre» Remplacé par: «se voient valider sur demande les qualifications correspondantes» Le cycle de formation étant désormais modulaire, il n'est plus possible d'être admis à un semestre supérieur.
62	Modification: suppression de: «d'un des diplômes suivants du niveau tertiaire»

	Remplacé par: « <i>d'un diplôme d'une école supérieure reconnue par la Confédération</i> »																																
63	Modification: suppression de: « <i>sont admis sans examen au 3^e semestre</i> » Remplacé par: « <i>se voient valider sur demande les qualifications correspondantes</i> »																																
64	Suppression de: « <i>- Ecole supérieure d'économie</i> » et « <i>- Autres écoles supérieures</i> »																																
65	Suppression de: « <i>Pour</i> »																																
66	Modification: suppression de: « <i>la décision quant au semestre d'entrée ou à l'éventuelle validation incombe à la commission de qualification</i> » Remplacé par: « <i>peuvent se voir valider sur demande les qualifications correspondantes</i> »																																
67	Modification: suppression de: « <i>doit tenir</i> » Remplacé par: « <i>tient</i> »																																
68	Modification: suppression de: « <i>L'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie</i> » Remplacé par: « <i>Le SEFRI</i> »																																
69	Ajout: « <i>des études</i> » «Règlement» devient «règlement des études».																																
70	Ajout: « <i>en concertation avec l'organe responsable</i> »																																
71	Ajout: « <i>des études</i> »																																
72	Modification: suppression de: « <i>des prestations d'apprentissage</i> » Remplacé par: « <i>des contrôles des compétences</i> »																																
73	Suppression de: « <i>Durant les trois années d'études, les étudiant(e)s fournissent diverses prestations d'apprentissage (par ex. contrôles des connaissances, mémoires, travaux de projet, concepts, réflexion personnelle, etc.).</i> »																																
74	Suppression du point « <i>6.2.1 Pondération des prestations d'apprentissage</i> » dans son ensemble. « <i>Pour chaque domaine de formation, les prestations de formation sont pondérées comme suit:</i> a. <i>pour la formation en cours d'emploi</i> <table border="1" data-bbox="352 1274 1474 1803"> <thead> <tr> <th></th> <th><i>Pondération</i></th> <th><i>Points</i></th> <th><i>Exigences minimales concernant la promotion et l'obtention du diplôme (60 pourcent)</i></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Nombre maximum de points en première année</td> <td>30%</td> <td>120</td> <td>72</td> </tr> <tr> <td>Nombre maximum de points en deuxième année</td> <td>30%</td> <td>120</td> <td>72</td> </tr> <tr> <td>Nombre maximum de points en troisième année</td> <td>15%</td> <td>60</td> <td>36</td> </tr> <tr> <td>Examen de diplôme</td> <td>25%</td> <td>100</td> <td>60</td> </tr> <tr> <td>Total:</td> <td>100%</td> <td>400</td> <td>240</td> </tr> </tbody> </table> b. <i>pour la formation à plein temps</i> <table border="1" data-bbox="352 1906 1474 2078"> <thead> <tr> <th></th> <th><i>Ponderazione</i></th> <th><i>Crediti didattici</i></th> <th><i>Exigences minimales concernano la promozione et l'obtention du diplôme (60 pour-</i></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>		<i>Pondération</i>	<i>Points</i>	<i>Exigences minimales concernant la promotion et l'obtention du diplôme (60 pourcent)</i>	Nombre maximum de points en première année	30%	120	72	Nombre maximum de points en deuxième année	30%	120	72	Nombre maximum de points en troisième année	15%	60	36	Examen de diplôme	25%	100	60	Total:	100%	400	240		<i>Ponderazione</i>	<i>Crediti didattici</i>	<i>Exigences minimales concernano la promozione et l'obtention du diplôme (60 pour-</i>				
	<i>Pondération</i>	<i>Points</i>	<i>Exigences minimales concernant la promotion et l'obtention du diplôme (60 pourcent)</i>																														
Nombre maximum de points en première année	30%	120	72																														
Nombre maximum de points en deuxième année	30%	120	72																														
Nombre maximum de points en troisième année	15%	60	36																														
Examen de diplôme	25%	100	60																														
Total:	100%	400	240																														
	<i>Ponderazione</i>	<i>Crediti didattici</i>	<i>Exigences minimales concernano la promozione et l'obtention du diplôme (60 pour-</i>																														

				cent)
	Nombre maximum de points en première année	35%	150	90
	Nombre maximum de points en deuxième année	35%	150	90
	Examen de diplôme	25%	100	60
	Total:	100%	400	240
	<i>Les points sont attribués sur la base de critères d'évaluation formalisés. »</i>			
75	<p>Modification : Suppression du point «6.2.2 Prestations d'apprentissage» dans son ensemble</p> <p>«Prestations d'apprentissage <i>L'évaluation des prestations d'apprentissage vise à permettre de décerner aux participant(e)s un certificat attestant la compétence d'action acquise. Les prestations d'apprentissage doivent donc être axées sur l'action.</i></p> <p><i>Les connaissances de base (p.ex. tests de connaissances) font l'objet de contrôles réguliers.</i></p> <p><i>On entend par «processus de qualification axé sur l'action», par exemple, les études de cas, travaux de projet, travaux théoriques en relation avec la pratique, présentations, jeux de rôles, critical incidents, etc. Tous les domaines de formation sont à contrôler et font partie des critères de passage (cf. 7.3ff.). La nature et la durée des prestations d'apprentissage sont définies en détail dans le Règlement sur le processus de qualification du prestataire de formation. L'évaluation des prestations d'apprentissage se fait par l'attribution de points.</i></p> <p><i>Le cycle de formation est structuré en fonction de la pratique, qui y est intégrée de manière active. Les aspects pratiques font eux aussi l'objet de prestations d'apprentissage. Afin de donner aux étudiant(e)s la possibilité d'organiser leur processus d'apprentissage de manière autonome, des autoévaluations et évaluations de tiers sont effectuées régulièrement au moyen d'une grille de compétences. On en tire ensuite les conséquences. Le processus d'apprentissage est élaboré et présenté dans le cadre d'une prestation d'apprentissage par année d'études. Les étudiant(e)s sont ainsi impliqué(e)s dans ce processus et en assument partiellement la responsabilité.</i></p> <p><i>Les prestataires de formation qui proposent le modèle à plein temps doivent, de manière appropriée, tenir compte de ces paramètres.</i></p> <p><i>Les résultats des prestations d'apprentissage sont communiqués aux étudiant(e)s à l'issue de l'année d'études.</i></p> <p>Prestations d'apprentissage non remises <i>Le fait de ne pas remettre une prestation d'apprentissage dans les délais impartis (la date du cachet de la poste faisant foi), et ce sans excuse et sans motif impératif, entraîne la non-attribution de points (cf. 7.3ff).</i></p> <p><i>Quiconque fournit une prestation d'apprentissage incomplète pour des motifs impératifs dûment justifiés doit rattraper les prestations non encore fournies dans un délai fixé par la direction des études, sans que la formation doive être interrompue.</i></p> <p>Exclusion de prestations d'apprentissage <i>Toutes les prestations d'apprentissage requises doivent être fournies par les participant(e)s de manière personnelle et en respectant les consignes données (outils autori-</i></p>			

	<p>sés, temps imparti, etc.). Quiconque enfreint ces dispositions est exclu du contrôle des prestations d'apprentissage. Dans ce cas, les prestations d'apprentissage concernées sont réputées non fournies et ne donnent pas lieu à l'attribution de points (cf. 7.3ff).»</p> <p>Remplacé par: «L'évaluation des prestations d'apprentissage vise à permettre de décerner aux participant(e)s un certificat attestant les compétences techniques, méthodologiques, sociales et d'action requises. Tous les domaines de formation sont à contrôler.</p> <p>Les contrôles des compétences reflètent l'orientation pratique et l'approche intégrée.»</p>
76	<p>Ajout: point «6.2.1 Contrôles des compétences»</p> <p>« Pendant leurs années d'études, les étudiant(e)s sont soumis(es) à divers contrôles des compétences.</p> <p>Ces contrôles des compétences peuvent prendre les formes suivantes:</p> <ul style="list-style-type: none"> • examen écrit • examen oral et/ou présentation • exercices d'auto-apprentissage (exercice d'application, résumé, concept) • questions de contrôle des connaissances (contrôle des connaissances à remettre par écrit) • Case Study, travail de projet ou Business Case • exercice de transfert • travail de diplôme (travail pratique et examen de diplôme oral) <p>Le calendrier des contrôles des prestations et des compétences est établi en fonction de la structure du cycle de formation.</p> <p>Les contrôles des compétences sont sanctionnés par des notes.</p> <p>Les prestataires de formation qui proposent le modèle à plein temps doivent tenir compte de ces paramètres de manière appropriée. »</p>
77	<p>Modification: suppression de: «Les éléments de l'examen de diplôme sont les suivants:»</p> <p>Remplacé par: «L'examen de diplôme comprend une partie écrite et une partie orale.»</p>
78	<p>Suppression de: «Travail de diplôme écrit et orienté vers la pratique» et «Examen oral consistant à présenter et soutenir le travail pratique réalisé»</p>
79	<p>Suppression des trois points «Examen écrit (travail de diplôme)», «Examen oral (présentation du travail de diplôme lors d'un colloque)» et «Exclusion de l'examen»</p> <p>«Examen écrit (travail de diplôme)</p> <p>Le travail de diplôme doit être rédigé avant la fin de la dernière année d'études dans un délai de quatre mois. Il s'agit d'un travail personnel, axé sur la pratique et s'appuyant sur des bases techniques. L'objectif est de rédiger un travail de diplôme portant sur un exemple pratique, éclairé par une réflexion théorique. Ce travail doit constituer un apport pour l'employeur.</p> <p>Chaque étudiant(e) soumet à l'approbation de l'instance de formation compétente en matière décisionnelle un sujet de travail de diplôme formulé par écrit. La Commission de qualification désigne au moins deux expert(e)s, et la direction des études informe l'étudiant(e). L'étudiant(e) désigne quant à lui/elle un(e) spécialiste qui l'accompagnera dans la préparation de son travail de diplôme. Ce(tte) spécialiste participera à l'évaluation finale du travail de diplôme en qualité de co-expert(e).</p> <p>Les expert(e)s évaluent le travail de diplôme et donnent un avis comprenant une ap-</p>

	<p><i>préciation globale et une attribution de points.</i></p> <p><i>Le Règlement sur la procédure de qualification du prestataire de formation donne des informations détaillées sur le contenu, la préparation, la date de démarrage et le délai de remise du travail de diplôme, ainsi que sur l'ensemble du processus d'accompagnement.</i></p> <p><i>Le travail de diplôme peut être rédigé en allemand, français, italien ou anglais.</i></p> <p>Examen oral (présentation du travail de diplôme lors d'un colloque) <i>Le travail de diplôme est présenté lors d'un colloque, puis discuté et soutenu dans le cadre d'un débat d'expert(e)s. Il convient là aussi de veiller à ce que les questions posées soient axées sur l'action.</i></p> <p>Exclusion de l'examen <i>Le travail de diplôme doit être rédigé par les étudiant(e)s de manière personnelle et en respectant les consignes données (outils autorisés, temps imparti, etc.). Quiconque enfreint ces règles est exclu de l'examen. Dans ce cas, l'étudiant(e) est réputé(e) avoir échoué à l'examen et le travail de diplôme ne fait l'objet d'aucune évaluation. Les travaux de diplômes remis hors délai (le cachet de la poste faisant foi) ne donnent pas lieu à attribution de points.</i></p> <p><i>L'étudiant(e) a la possibilité de remettre le travail de diplôme à la prochaine session d'examen à laquelle il/elle participe.»</i></p>
80	<p>Modification: Suppression du point «Passages à l'année d'études supérieure (art. 8 OCM ES) dans son ensemble.</p> <p>«Passages à l'année d'études supérieure (art. 8 OCM ES) <i>Seront admis(e)s dans la seconde ou la troisième année d'étude, les étudiant(e)s qui auront:</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>réussi toutes les prestations d'apprentissage exigées au cours de l'année d'étude (sauf empêchements acceptés par la direction des études) ;</i> - <i>obtenu au moins 60% du nombre maximal de points de prestations d'apprentissage possible durant l'année d'étude ;</i> - <i>eu un taux de présence aux cours de 80% au moins (sauf si une autorisation écrite a été délivrée auparavant par la direction des études) ;</i> - <i>obtenu le nombre minimum de points de prestations d'apprentissage par domaine d'apprentissage.</i> <p><i>Si ces conditions ne sont pas remplies, le passage définitif à l'année supérieure n'est pas possible. Il appartient à la Commission d'examen de statuer sur les passages provisoires, ainsi que sur les prestations supplémentaires à fournir.</i></p> <p>Remplacé par un nouveau point intitulé «Promotion» <i>«Deux promotions sont organisées au cours du cycle de formation. La première a un caractère sélectif et doit intervenir à un stade précoce du cycle. La deuxième détermine l'accès à l'examen de diplôme.»</i></p>
81	<p>Modification : Suppression du contenu du point «Délivrance du diplôme» dans son ensemble</p> <p><i>Le diplôme est décerné dès lors que l'étudiant(e)</i></p> <ol style="list-style-type: none"> a. <i>achève sa qualification durant sa troisième année d'étude</i> <ul style="list-style-type: none"> o <i>en obtenant au moins 60% du nombre maximal de points de prestations d'apprentissage possible de l'année d'étude écoulée ;</i> o <i>en réussissant toutes les prestations d'apprentissage exigées au cours de</i>

	<p><i>l'année d'étude (sauf empêchements acceptés par la direction des études) ;</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ○ <i>en obtenant le nombre minimum de points de prestations d'apprentissage par domaine d'apprentissage ;</i> ○ <i>en ayant eu un taux de présence aux cours de 80% au moins (sauf si une autorisation écrite a été délivrée auparavant par la direction des études) ;</i> <p><i>b. et achève son examen de diplôme en obtenant au moins 60% du nombre maximal de points de prestations d'apprentissage possible.</i></p> <p><i>A l'issue de la formation, le certificat de diplôme récapitule les points attribués pour chaque prestation d'apprentissage, ainsi que pour le travail de diplôme.</i></p> <p><i>Remplacé par: «Le diplôme est décerné dès lors que l'étudiant(e) a rempli les conditions de promotion, a réussi tous les contrôles des compétences requis et a eu un taux de présence aux cours de 80% au moins.»</i></p>
82	<p><i>Suppression des points «Rattrapage», «Procédure de recours», «Interruption / arrêt de la formation» et «Dispositions spéciales»</i></p> <p><i>Rattrapage</i> <i>Les modalités de rattrapage sont définies dans le règlement de la procédure de qualification. Si une année entière doit être rattrapée, il est possible de la rattraper une fois durant les études.</i></p> <p><i>Les cas de maladie, accident, service militaire ou autres motifs impératifs rendant impossible la remise du travail de diplôme dans les délais ou la présence à un examen doivent être signalés immédiatement à la direction des études et attestés par des documents justificatifs. Il convient de faire une demande écrite de prolongation du(des) délai(s). La direction des études fixe un nouveau délai de remise des travaux requis.</i></p> <p><i>Lorsque des motifs importants le justifient et sur demande écrite adressée à la Commission de qualification, le travail de diplôme peut être reporté d'un an maximum, ce qui reporte ipso facto la date d'obtention du diplôme. La demande écrite doit être transmise à la Commission de qualification avant le début officiel des examens de diplôme.</i></p> <p><i>Le travail de diplôme ne peut être représenté qu'une seule fois, et au plus tôt lors de la prochaine session d'examens ordinaire.</i></p> <p><i>Procédure de recours</i> <i>Tout(e) étudiant(e) peut faire recours contre un refus de passage à l'année d'études supérieure. Les détails de la procédure de recours sont réglés par le prestataire de formation.</i></p> <p><i>Interruption / arrêt de la formation</i> <i>Tout(e) étudiant(e) qui, pour quelque raison que ce soit, interrompt ou arrête sa formation à l'issue d'une année scolaire, se voit délivrer une attestation par le prestataire de formation. Cette attestation indique la durée de la formation et le temps de présence, ainsi que les prestations d'apprentissage fournies et les évaluations correspondantes. En cas de reprise des études, les prestations d'apprentissage fournies restent acquises pour une durée de trois ans à compter de la date de l'attestation.</i></p> <p><i>Dispositions spéciales</i> <i>Le prestataire de formation peut prévoir, pour le processus de qualification, d'autres dispositions plus strictes.</i></p> <p><i>Ces points sont désormais intégrés dans le règlement des études.</i></p>
83	<p><i>Modification: suppression de: «de l'OFFT»</i></p>

	Remplacé par: « <i>du SEFRI</i> »
84	<p>Ajout du point «7.4. <i>Adaptation du plan d'études cadre «économie bancaire» (2017)</i>»</p> <p><i>L'adaptation du plan d'études cadre du 02.11.2006 pour les filières de formation des écoles supérieures «économie bancaire» entre en vigueur dès son approbation par le Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI).</i></p> <p><i>Approbation le</i></p> <p><i>Pour l'organe responsable:</i></p> <p><i>Association suisse des banquiers (ASB)</i></p> <p><i>Claude-Alain Margelisch Matthias Wirth</i> <i>CEO Responsable Formation</i></p> <p><i>L'adaptation du plan d'études cadre est approuvée.</i></p> <p><i>Berne,</i></p> <p><i>Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI)</i></p> <p><i>Rémy Hübschi</i> <i>Chef du service Formation professionnelle supérieure »</i></p>
85	Suppression de: « <i>consistant à présenter le travail pratique réalisé</i> »
86	Suppression de: « <i>Grille de compétences. Elle contient les diverses compétences au niveau pratique et constitue un outil de réflexion sur le processus de formation. Elle sert à évaluer les compétences se rapportant à un domaine pratique déterminé, au moyen d'évaluations effectuées par soi-même ou par une tierce personne (enseignants, supérieurs hiérarchiques) dans le cadre de l'activité quotidienne.</i> »